

JEAN QUENIART

## EVOLUTION SOCIALE ET ENSEIGNEMENT POPULAIRE DANS LES VILLES DE L'OUEST DE LA FRANCE AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Tous les historiens de la pédagogie, ou un peu au fait de l'histoire socio-culturelle de l'Ancien Régime français, connaissent la phrase de Montesquieu: „nous recevons trois éducations différentes ou contraires: celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières". On cite moins souvent la suite de la phrase: „cela vient, en quelque sorte, du contraste qu'il y a parmi nous entre les engagements de la religion et ceux du monde"<sup>1</sup>. Montesquieu, homme d'un siècle encore classique, porte un jugement essentiellement moral, psychologique et individuel. Mais nous savons mieux maintenant combien une société, et de manière beaucoup plus complexe qu'on ne l'a parfois affirmé, détermine collectivement, par la volonté de ses catégories dominantes, le système d'enseignement qui lui convient. Nous essaierons de mettre en lumière ici, en nous bornant à l'exemple précis de l'enseignement charitable, l'influence de l'évolution sociale sur l'institution scolaire dans la France du 18<sup>e</sup> siècle.

Deux caractères différencient fortement l'enseignement des rudiments, tel qu'il est conçu sous l'Ancien Régime, de notre enseignement primaire contemporain. Il est en premier lieu, beaucoup plus que de nos jours, coupé des autres types d'écoles: les parents qui désirent faire entrer leur enfant au collège doivent lui donner précocément des rudiments de latin: un grand nombre de ces établissements suppriment d'ailleurs, momentanément ou durablement, leur classe élémentaire, et il faut pour y entrer atteindre le niveau de la 5<sup>e</sup>. Cette préparation particulière est plus souhaitable encore pour se faire ouvrir les portes des plus renommés: faire entrer un jeune Breton — exemple menu, mais significatif de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle — au collège Louis le Grand à Paris suppose ainsi, dix-huit mois avant, qu'on le place dans une pension à Rennes, et qu'on lui offre pendant ce temps les leçons d'„un des meilleurs maîtres de latin de la ville"<sup>2</sup>. Pour qui ne peut s'appuyer sur le dévouement bénévole d'un

<sup>1</sup> Montesquieu, *L'Esprit des Lois*, L. IV, chap. 4.

<sup>2</sup> Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 1316.

prêtre voisin, ces maîtres représentent une charge incompatible avec les revenus des catégories populaires. Dans les écoles charitables, où l'enseignement est gratuit, ou la rétribution scolaire, pour ceux qui ont les moyens de la payer, très faible, le latin n'est présent que sous une forme archaïque: il arrive encore, en effet, que la lecture et l'écriture y soient enseignées à partir d'exemples latins. C'est là une survivance qui rend plus difficile l'acquisition des notions élémentaires sans permettre pour autant l'entrée au collège, dont l'accès est ainsi rigoureusement fermé à ceux qui ne fréquentent, auparavant, que les écoles gratuites.

Cette coupure radicale est le résultat d'une hiérarchisation sociale rigoureuse qui, et c'est là son second caractère, inscrit l'enseignement populaire dans une perspective plus large. Donner à ceux qui ne peuvent les obtenir autrement, c'est-à-dire à la majorité d'une génération, des rudiments d'instruction est avant tout faire oeuvre charitable. Les fondations d'écoles sont le plus souvent assurées par des legs, en général testamentaires, de personnes pieuses, qui trouvent dans ces dons explicitement destinés à la création d'établissements charitables un moyen de gagner des mérites pour l'autre monde. Ce grand mouvement de fondations se poursuit durant la première moitié du dix-huitième siècle, où il explique, par exemple, la création de la plupart des maisons des frères des Ecoles chrétiennes qui, précocément arrivés en 1705 à Rouen, où s'établit bientôt leur maison générale se répandent de là dans toute la France.

Les initiatives privées sont très fréquemment reprises par l'Eglise qui, par son influence aux moments décisifs, par ses moyens humains, concrétise les intentions des fondateurs. Incluant l'instruction des pauvres dans leurs oeuvres de bienfaisance, certains évêques mettent, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, beaucoup de zèle à la promouvoir et à la défendre contre ses détracteurs; il suffit pour s'en convaincre de citer l'oeuvre de Mgr de la Marche, évêque du pays de Léon — un des neuf diocèses bretons de l'époque — à la veille de la Révolution<sup>3</sup>. Dans l'élan de la Réforme catholique sont créés les grands ordres enseignants dont de rayonnement ne doit pas faire oublier le rôle de très nombreuses congrégations localement souvent aussi importantes; à Rouen, ville, il est vrai, favorisée, six Congrégations au moins, outre les inévitables Ursulines, assurent l'enseignement charitable des filles. Une des plus importantes est la communauté des soeurs d'Ernemont qui, fondée dans la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle par l'évêque, ne se développe en réalité qu'à l'époque de Louis XV, et assure dès lors dans toute la région rouennaise la formation non seulement d'élèves, mais aussi de maîtresses d'école. Or les lettres patentes

<sup>3</sup> L. Kerbiriou, *Teun Francon de la Marcheienique comte de Lion*, 1729-1806.

accordées en 1729 à cette communauté précisent bien l'esprit dans lequel est conçue leur mission: „élever et former des filles capables d'enseigner à lire, à écrire et à calculer, qui puissent faire aussi le catéchisme aux personnes de leur sexe, panser les plaies et avoir soin des pauvres malades dans les lieux de la campagne où elles seraient envoyées<sup>4</sup>. Chez les Ursulines d'Angers, on distribue chaque jour le pain aux pauvres filles; un peu partout on leur apprend à tenir l'aiguille, à coudre, à tricoter, à faire selon les lieux, de la tapisserie ou de la dentelle. Grâce aux leçons, bi-quotidiennes à Angers, de catéchisme<sup>5</sup>, et, plus encore, par la vertu d'une imprégnation de tous les instants, on s'efforce d'en faire de bonnes chrétiennes.

Dans cette perspective charitable, qui est au XIX<sup>e</sup> siècle encore celle de l'Eglise, l'instruction élémentaire s'intègre dans un ensemble dont le but n'est pas de faire progresser le pauvre dans l'échelle sociale, mais de lui garantir un peu mieux sa subsistance en ce monde et le salut éternel dans l'autre. Le catéchisme nourrit l'âme, les travaux d'aiguille le corps; l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, moins immédiatement nécessaire, ne vient qu'ensuite, et dans la mesure du possible. C'est une oeuvre d'assistance parmi d'autres, qui impose de l'extérieur aux classes populaires la formation qui les adapte au mieux à la société du temps, tout en les maintenant dans un état de dépendance culturelle dont aucune issue ne leur permet de sortir.

Les mutations culturelles et idéologiques de l'époque des Lumières ne pouvaient manquer de remettre en cause cette conception charitable de l'enseignement populaire, tout droit issue de la Réforme catholique et du grand effort d'organisation qui, poursuivi jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, en assure les fruits. On soupçonnait depuis longtemps, grâce aux historiens de la littérature<sup>6</sup>, un affaiblissement de l'esprit religieux, cause et conséquence des écrits philosophiques. Un ouvrage récent<sup>7</sup>, dont les conclusions dépassent la simple sociologie pour déboucher sur le terrain encore peu exploré de l'anthropologie religieuse, permet aujourd'hui de dater et de circonscrire socialement de façon bien plus précise l'évolution des pratiques, et par la mesure de ces gestes signifiants que sont les clauses spirituelles des testaments, celle des attitudes profondes. Le résultat est particulièrement net, et il suffit ici de citer brièvement une des conclu-

<sup>4</sup> C. de Beaurepaire, *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen*, t. II, p. 256.

<sup>5</sup> E. Rondeau, *Histoire du monastère des Ursulines d'Angers, 1618-1910*, p. 198.

<sup>6</sup> Et notamment grâce au livre de D. Mornet, *Les origines intellectuelles de la Révolution française*.

<sup>7</sup> M. Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

sions de l'auteur: „progrès et consolidation des pratiques jusqu'aux années 1680-1700, palier ensuite... jusqu'aux années 50, déclin général et souvent brutal dans les quarante dernières années de l'Ancien Régime... Ce qu'on peut appeler la „Provence baroque” des pratiques multiples et des dévotions extériorisées ne subit pas d'atteinte majeure avant le milieu du siècle: le retournement n'en est parfois que plus brutal”<sup>8</sup>.

Sans doute s'agit-il de la Provence, et rien n'autorise à en généraliser les conclusions, ni à les appliquer aux villes de Normandie ou de Bretagne, de l'Anjou ou du Maine, provinces situées à l'autre extrémité du territoire français, même si l'auteur lui-même rapproche certaines de ses conclusions de l'étude menée par ailleurs jusqu'en 1720 sur le diocèse de la Rochelle<sup>9</sup>. Avec des distorsions locales, l'hypothèse d'une évolution très grossièrement parallèle est cependant la plus probable. Quelques signes semblent confirmer, au moins dans les villes, cette mutation des sensibilités dans la seconde moitié du siècle. On peut citer ainsi la forte progression des naissances illégitimes: 6<sup>0</sup>/<sub>0</sub> de l'ensemble des naissances, dans une des principales paroisses de Rennes entre 1691 et 1700, 14<sup>0</sup>/<sub>0</sub> de 1701 à 1710 et 30<sup>0</sup>/<sub>0</sub> de 1750 à 1780<sup>10</sup>. Citons aussi la laïcisation, sous des formes inchangées, de certaines fêtes comme le Sacre d'Angers, où le recueillement cède plus souvent qu'auparavant la place au spectacle et au divertissement. L'évolution qui se produit dans la production et la consommation du livre, enfin, va dans le même sens: à Rouen, qui est par l'importance de sa production, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le troisième centre d'impression français, la proportion des ouvrages religieux diminue de moitié après 1740, bien qu'il faille toujours assurer la production des catéchismes, missels et autres ouvrages indispensables à l'exercice du culte et à la pastorale; fait plus significatif encore, la part des livres religieux diminue nettement, dans la seconde moitié du siècle, dans tous les inventaires de libraires — à une exception près — que nous avons pu retrouver<sup>11</sup>. Enfin la diminution du nombre des vocations là où elles ont été étudiées, dans la même période, indique avec l'ensemble des signes précédents que dans les villes de l'Ouest comme en Provence, un recul de la dévotion est manifeste dans les dernières décennies qui précèdent la Révolution. Le problème se pose donc de savoir si, et comment, cette mutation probable a pu influencer l'enseignement populaire, dont on a vu ci-dessus quelques caractères.

<sup>8</sup> M. Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 267.

<sup>9</sup> L. Perouas, *Le diocèse de la Rochelle de 1648 à 1724. Sociologie et pastorale*.

<sup>10</sup> Exemple cité par J. Meyer in *Histoire de Bretagne*, p. 340.

<sup>11</sup> J. Queniart, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII<sup>e</sup> siècle*, II<sup>e</sup> partie, chap. 3 et 4.

\*

Des textes connus, qu'il n'est pas inutile de rappeler brièvement, montrent qu'une partie des couches dirigeantes s'est constamment opposée aux écoles charitables fondées par l'Eglise, le plus souvent avec l'aide de pieuses personnes. Les raisons de cette hostilité sont en premier lieu politiques: „ainsi qu'un corps qui aurait des yeux en toutes ses parties serait monstrueux, affirme Richelieu dans son „Testament politique”, de même un Etat le serait-il si tous les sujets étaient savants; on y verrait aussi peu d'obéissance que l'orgueil et la présomption y seraient ordinaires”; texte auquel Diderot, un bon siècle plus tard, fait écho lorsqu'il déclare que „le grief de la noblesse se réduit peut-être à dire qu'un paysan qui sait lire et écrire est plus malaisé à opprimer qu'un autre”<sup>12</sup>.

Plus souvent encore, ce sont des arguments économiques qui sont mis en avant. De nombreux textes déplorent la désertion des campagnes qui résulte, selon eux, de la multiplication des écoles gratuites: on ne voit que trop communément, proclame l'un d'eux, les enfants rester à l'école jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de douze ou treize ans et cela pour apprendre à lire et à écrire avec un peu d'arithmétique. Ces enfants n'ont point été accoutumés au travail des champs; ils ne peuvent plus s'y faire”<sup>13</sup>. C'était, déjà, l'opinion de Colbert, et cette attitude demeure au XVIII<sup>e</sup> siècle celle de certains Intendants. Ainsi d'Etigny à Auch, dans l'extrême sud-ouest de la France: „je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire de grands raisonnements pour prouver l'inutilité des régents dans les villages. Il y a de certaines instructions qu'il ne convient pas de donner aux paysans; rien n'était plus commun lorsque je suis arrivé dans cette généralité que de voir des enfants de petits laboureurs, vigneron, même de journaliers, abandonner leurs villages pour chercher à sortir de leur état soit en apprenant à écrire pour pouvoir entrer chez des procureurs ou dans des bureaux, soit en se donnant au latin pour devenir avocats ou prêtres, ce qui peuplait le pays de fainéants et de mauvais sujets qui, en diminuant le nombre des cultivateurs, augmentaient celui des gens inutiles et sans ressources pour la société... Il ne faut à ceux qui sont faits pour travailler la terre que les instructions des curés, ils en profitent mieux qu'ils ne feraient de la lecture et leur simplicité sur ce point est préférable aux connaissances plus étendues et plus parfaites qu'ils pourraient se procurer dans les villes”<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> Textes cités dans P. Gontard, *L'enseignement primaire en France de la Révolution à la loi Guizot*, p. 53.

<sup>13</sup> Texte cité par P. Gontard, *ibid*, p. 54.

<sup>14</sup> Texte cité par F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. VII, p. 138-139. Sur d'Etigny cf. aussi M. Bordes, *Contribution à l'étude de l'en-*

On reconnaît là une position essentielle de ce qu'on nommera au XIX<sup>e</sup> siècle la bourgeoisie voltairienne: utiliser l'action charitable de l'Eglise qui, attachée avant tout au salut des âmes, maintient le pauvre en état de dépendance culturelle, mais en la tronquant, en supprimant de la formation assurée par les écoles charitables tout ce qui pourrait être germe de libération, et rendre paysans ou peuple des villes plus difficiles à opprimer. „Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants, disait Voltaire lui-même, qui avait déjà félicité La Chalotais de proscrire l'étude chez les laboureurs. Ecrit dans la fièvre de l'expulsion des Jésuites hors de leurs collèges le célèbre ouvrage de ce procureur général au Parlement de Rennes, l'„Essai d'éducation nationale”, dont le succès fut très grand à l'époque, a pour nous le mérite particulier de nous donner les réactions d'un notable local: „les Frères de la Doctrine chrétienne, qu'on appelle Ignorantins, dit-il de la Bretagne, sont survenus pour achever de tout perdre: ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner et à manier le rabot et la lime, mais qui ne veulent plus le faire. Depuis qu'ils sont à Brest ou à Saint-Malo on a peine à trouver des mousses... Dans trente ans on se demandera pourquoi il manque des matelots dans les ports. Le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations”<sup>15</sup>.

Comment, précisément, évoluent les „connaissances” des couches populaires au XVIII<sup>e</sup> siècle? Quelle proportion de la population possède les rudiments d'une instruction élémentaire? L'enquête de Maggiolo, réalisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avait tenté de mesurer les progrès de l'alphabétisation dans les cent dernières années de l'Ancien Régime, en déterminant, pour les années 1686-1690, puis 1786-1790, le pourcentage des nouveaux époux qui signaient l'acte de leur mariage sur le registre de la paroisse, et donc étaient censés savoir lire et écrire. Dans le cadre beaucoup plus modeste de neuf villes, situées dans les quatre provinces de l'Ouest — Normandie, Maine, Anjou et Bretagne nous avons tenté d'améliorer la méthode de Maggiolo, à l'époque appliquée pour l'essentiel aux campagnes, et d'aboutir à des conclusions relativement précises sur l'évolution de l'alphabétisation urbaine.

Or, si on compare cette évolution, dans les trois dernières décennies qui précèdent la Révolution, à celle des trente années précédentes, on est aussitôt/frappé par le ralentissement très net du progrès qui caractérisait le milieu du siècle. Quel que soit le niveau atteint précédemment — et les différences entre les villes sont énormes — la vague de l'alphabétisation semble égale à Caen comme au Mans, à Angers comme à Nantes. Si Rouen

*seignement et de la vie intellectuelle dans les pays de l'intendance d'Anch au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

<sup>15</sup> La Chalotais. *Essai d'éducation nationale*, 1763, p. 25.

progresses encore légèrement, mais bien moins vite que précédemment, le reflux est patent à Rennes au à Quimper où le recul dépasse respectivement 20 et 25<sup>0</sup>₀.

Cette constatation n'est pas isolée: à Villedieu-les-Poëles, petite cité du bocage normand, le niveau le plus élevé d'alphabétisation semble avoir été atteint par les individus scolarisés entre 1730 et 1750, et il semble qu'après 1760 le degré d'instruction décline légèrement<sup>16</sup>. Même impression en Provence où le progrès d'ensemble, jugé à travers les signatures apposées au bas des testaments, est très modeste, et où on rencontre en plus d'un lieu „les cas déconcertant d'une régression au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les quelques progrès réalisés ont touché les notables, ou du moins, leurs femmes, et les artisans hommes et femmes: mais les ruraux n'ont pratiquement pas bougé"<sup>17</sup>. Certes ce palier ou ce recul ne se manifestent pas partout: à Marseille, par exemple, l'ascension est continue; quelques sondages à travers les campagnes de Basse-Normandie n'y montrent aucun relâchement jusqu'en 1790. A coup sûr une multiplication des sondages serait-elle ici bien nécessaire pour mettre en lumière de probables contrastes régionaux. En un siècle qu'on a jusqu'ici assimilé, sur le plan socio-culturel, au rayonnement de la philosophie des Lumières et à l'éclat de la civilisation urbaine, ces hésitations ou ces reculs de l'alphabétisation en des villes très diverses posent néanmoins un problème.

On peut en premier lieu songer à l'expliquer par l'essor urbain lui-même qui, dans les conditions démographiques du temps, ne peut-être assuré que par une importante immigration rurale venue en majorité, dans la plupart des centres, des campagnes proches. Effectivement un nombre plus important de paysans vient temporairement ou durablement, s'établir en ville, et mettre sa force de travail au service des classes sociales urbaines enrichies par le produit croissant de la rente foncière. Dans la plupart des villes étudiées, ces ruraux paraissent, là où la précision des registres permet de l'établir, moins instruits à la veille de la Révolution que trente ans plus tôt. Sans pouvoir écarter l'hypothèse, on ne peut cependant en déduire un recul de l'alphabétisation rurale dans de larges parties de l'ouest français. S'il existe, en tout cas, ses effets apparents sont à coup sûr aggravés par des modifications structurelles de cette immigration où, de plus en plus, prédominent les éléments non qualifiés, dont on n'exige, précisément, que la force de travail: la chute brutale du niveau d'instruction des domestiques, où l'alphabétisation diminue de moitié en une génération, nous semble à cet égard un exemple probant.

<sup>16</sup> M. H. Jouan, *Les originalités démographiques d'un bourg artisanal normand au XVIII<sup>e</sup> siècle: Villedieu-les-Poëles*, in *Annales de démographie historique*, 1969, pp. 87-124.

<sup>17</sup> M. Vovelle, *op. cit.*, p. 606.

L'influence d'éléments extérieurs n'explique pas tout: dans plusieurs cas il est possible d'affirmer qu'à la fin de l'Ancien Régime, l'instruction a regressé jusque dans les familles enracinées dans la ville. Là encore, toute généralisation serait trompeuse: ce qui est vrai à Caen, au Mans, à Quimper, ne l'est pas à Brest, à Nantes ou à Saint-Malo, dans les autochtones sont maintenant plus instruits que ceux de Rennes. Mais il est cependant surprenant de constater que la proportion des jeunes époux qui signent l'acte de leur mariage est inférieure à Rouen à ce qu'elle était, trois générations plus tôt, à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, et que Caen, l'autre grande cité normande, où la destruction des registres paroissiaux originaux ne permet pas de remonter si loin dans le temps, mais qui a une vieille réputation de culture — ne l'appelle-t-on pas l'Athènes des Normands — recule également.

La répartition socio-professionnelle des illettrés et des autres met en évidence les couches sociales frappées par ce recul. L'alphabétisation urbaine continue à progresser, au cours de la seconde moitié du dix-huitième siècle, dans toute une partie de l'artisanat, et notamment chez les compagnons de ces métiers qui impliquent une relation commerciale avec la pratique. Par contre la régression frappe durement les couches les plus populaires, les individus sans qualification que sont les journaliers, ou tous ceux qui, déjà, sont voués à la répétition constante des tâches monotones, tels ces artisans du textile attachés au métier comme le sera au siècle suivant l'ouvrier à sa machine: à Rouen le nombre des toiliers qui savent lire et écrire diminue d'un tiers en trente ans, et celui des trameuses, qui forment avec eux l'un des couples les plus fréquemment rencontrés dans les couches populaires rouennaises, recule de moitié. Certes nombre de ces individus viennent de villages proches, dont ils constituaient déjà les éléments les plus pauvres. Mais l'explication est insuffisante: dans les villages normands le niveau moyen de l'alphabétisation ne semble pas inférieur, bien au contraire, à celui des quartiers rouennais les plus peuplés. On est donc amené à se demander si l'enseignement des écoles charitables mis en place par l'Eglise ne se trouve pas lui-même en crise dès la fin de l'Ancien Régime.

\*

Rien n'est plus révélateur, à cet égard, que l'histoire des Frères des Ecoles chrétiennes dans les villes de l'Ouest, exemple particulièrement intéressant puisque leur création tardive — c'est de Rouen où ils arrivent, on l'a vu, en 1705, que leurs membres partent vers les autres villes où ils sont successivement appelés — permet d'en suivre toutes les étapes jusqu'en 1789. Hors Rouen et Nantes où ils apparaissent dès 1721, c'est le plus

souvent, en dates rondes, entre 1730 et 1750 que se créent la plupart de leurs écoles dans les 19 villes des quatre provinces de l'Ouest où on les trouve établis au début de la Révolution. Suivant les cas, ils ont été appelés par l'évêque local ou par de pieuses personnes désireuses d'une action charitable envers les enfants les plus pauvres. Mais il est significatif que, en s'opposant d'abord à leur arrivée, puis en s'efforçant de gêner leur action et d'empêcher leur expansion, certaines bourgeoisies locales tentent d'entraver cette oeuvre d'assistance. On retrouve là, concrètement, les applications de l'idéologie décrite cidessus.

Certes, différents arguments sont avancés, et notamment, l'accroissement des charges ou la perte de revenus que l'arrivée des Frères impose à la ville. La municipalité de Rennes déclarait peu après leur établissement qu'elle était „comme inondée par la quantité de gens de main-morte qui y sont établis”<sup>18</sup>, et au moment où les Frères cherchaient un terrain pour créer une nouvelle école „que les trois quarts des biens dans la cité et les faubourgs étaient déjà possédés par des gens de main-morte qui ne contribuaient ni au logement ni à la capitation”<sup>19</sup>. Même opposition à Angers, où les autorités municipales mènent pendant trente ans contre les Frères des Ecoles chrétiennes une véritable guerre d'usure. On les accuse aussi, à Caen aussi bien qu'à Angers, et avec plus de constance encore à Rouen où un long conflit les oppose pendant la plus grande partie du siècle aux maîtres écrivains, de ruiner d'honnêtes habitants, ces maîtres d'école qui, eux, contribuent aux charges de la ville. Cette hostilité de certaines bourgeoisies locales, quels que soient les arguments présentés — et les sommes en question sont parfois faibles — traduit une attitude pour le moins peu favorable, désormais, à l'instruction populaire.

L'argumentation de fond est d'ailleurs parfois reprise, dans son ensemble. Le Corps de ville de Rennes déclare ainsi en 1754: „l'utilité de l'érection d'une école publique se réduit donc à apprendre à lire et à écrire aux enfants des pauvres artisans. C'est en cela même porter un coup mortel au commerce civil et à l'ordre politique qui le maintient; les enfants passent à apprendre à lire et à écrire le temps d'un apprentissage beaucoup plus utile, c'est-à-dire celui de la profession de leur père. Savent-ils lire et écrire: ils se dégoûtent des métiers mécaniques et veulent à la faveur de cette éducation manquée s'élever à un état plus honorable. Les arts et les métiers languissent faute de sujets, les terres faute de laboureurs. Ne serait-il pas d'ailleurs à craindre de trop éclairer par cette voie cette partie du peuple destinée à porter les charges les plus pesantes de la société et l'inégalité de sa condition? Ne serait-il pas plus à propos de les confier à leurs pasteurs naturels pour les instruire de leur religion et de

<sup>18</sup> Archives municipales de Rennes, 321 (14 décembre 1741).

<sup>19</sup> Archives municipales de Rennes, 534a.

les abandonner à leurs parents pour leur apprendre leur métier et leur profession?"<sup>20</sup>.

Cet état d'esprit, qui est celui d'une partie de la bourgeoisie, se renforce probablement dans la seconde moitié du siècle, au moment où se produit cette mutation de la sensibilité religieuse signalée plus haut. Les fondations d'écoles par les Frères des Ecoles chrétiennes cessent presque totalement: après Vannes, où ils arrivent en 1752, 3 villes seulement sur 19, dans les 4 provinces de l'Ouest, les accueillent plus tardivement. Certaines cités, comme Quimper ou Le Mans, les ignorent totalement. Un peu partout, les difficultés s'aggravent après 1750. Leur succès, car les élèves affluent, amène les Frères à envisager la création de nouvelles classes; or la simple hausse des prix, après 1750, menace la stabilité de celles qui existent déjà. En 1743 ils acceptent de s'établir à Brest sur le pied de 200 livres de pension par régent; en 1783, 400 livres semblent à peine suffire à leur entretien. Dès 1739 déjà, ceux de Nantes parlent des „fâcheuses circonstances où la disette du temps et le refroidissement de la charité des fidèles les a placés"<sup>21</sup>: peu à peu, en plus d'un endroit, les subventions initialement prévues ne sont plus que partiellement versées.

Aussi la crise de l'enseignement charitable, gratuit, des Frères des Ecoles chrétiennes est-elle manifeste dans plusieurs villes, surtout à partir de 1770. Cà et là des classes se ferment à Nantes ne subsiste qu'une école sur trois, à Rennes quatre classes sur six; à Brest, c'est l'école de la paroisse de Recouvrance, c'est-à-dire le quartier populaire où se trouve la plus grande partie des habitants pauvres de la ville, qui est fermée à plusieurs reprises, et définitivement, ce „jusqu'à des temps plus heureux", en septembre 1789. A Rouen même, à proximité immédiate de leur maison généralice, les Frères menacent en 1775 le Bureau des pauvres valides de l'Hôpital général, auquel ils sont liés par traité, de supprimer deux de leurs classes.

Et, cependant, apparemment, l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, à l'échelle de la France entière, se porte bien à la veille de la Révolution. Deux statistiques générales, établies par les Frères eux-mêmes en 1779 et 1790, le prouvent: en 1779 ils tiennent 441 classes qui abritaient 32999 élèves; 12 ans plus tard, le nombre des classes est de 520, et ils instruisent 35.713 élèves<sup>22</sup>. Ces chiffres, qui regroupent les données de l'ensemble de la France, montrent la dimension de l'entreprise — plus de 500 classes ouvertes par cette seule congrégation au 18<sup>e</sup> siècle — et ses limites, puisqu'elle n'abrite que 35 000 élèves, alors qu'aucun autre ordre religieux, aucune autre congrégation séculière ne se préoccupent, à l'échelle

<sup>20</sup> Archives départementales d'Ille et Vilaine, C 281.

<sup>21</sup> Archives municipales de Nantes, GG 662.

<sup>22</sup> Frère Lucard, *Annales de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, t. II.

nationale, de l'enseignement charitable des garçons dans les villes, laissé depuis toujours, là où il existe, à l'initiative locale ou paroissiale.

Ces statistiques, de plus, sont trompeuses, et ne doivent inciter à aucun optimisme, qui serait fallacieux. On n'a pas suffisamment remarqué, jusqu'ici que les établissements des Frères des Ecoles chrétiennes regroupent en réalité trois types d'élèves. A côté des garçons pauvres, qui sont la raison d'être de leur Institut, l'administration royale les a contraints à accueillir, à Rouen et à Angers, des pensionnats de force où sont enfermés, avec toutes les difficultés quotidiennes, et même parfois les dangers, que cela comporte pour les Frères, de jeunes asociaux de tous types, fous véritables ou irréductibles enfermés là à la demande de leur famille. En outre, et cette troisième catégorie est bien plus nombreuse que la précédente, les Frères des écoles chrétiennes ont été de plus en plus amenés, pour subvenir à leurs besoins et donc pour continuer à assurer le mieux possible, l'enseignement charitable, à accueillir moyennant finances des pensionnaires libres. A Rouen, les maîtres-écrivains les accusent même de recevoir des externes, „dont les pères et mères sont de bons bourgeois ou mêmes des maîtres de manufacture”<sup>23</sup>, et certains signes laissent penser que leurs plaintes ne sont pas sans fondement.

Si les effectifs de la Congrégation continuent à progresser dans les 12 dernières années de l'Ancien Régime, un examen ville par ville montre que, dans l'Ouest de la France au moins, cela n'est dû qu'au développement des pensionnats. A Rouen, entre 1779 et 1790, le nombre des élèves de Saint-Yon, où se trouve le pensionnat passe de 320 à 530, celui des externes dans les autres écoles de la ville de 1124 à 1078. A Angers 290 élèves en 1779, 480 en 1790, mais 185 pensionnaires sont comptés dans ce dernier chiffre. A Nantes 383 élèves en 1779, 432 en 1790, mais avec 70 pensionnaires. Par contre les reculs l'emportent largement dans les villes où seules existent les classes d'externes: on compte à Rennes 588 élèves en 1779, et 310 seulement en 1790; même effondrement, de 435 à 289, à Caen. Il semble donc qu'en réalité le nombre des enfants pauvres instruits gratuitement dans les écoles des Frères ait diminué dans les années qui précèdent la Révolution française. L'un des membres de cette Congrégation remarquait déjà, en 1770, qu'ils n'avaient pu „se soutenir ci-devant qu'à l'aide des pensionnaires... mais ces pensionnaires étaient tout à la fois contre leurs règles qui leur défendent d'en avoir dans leurs maisons d'école, et au préjudice des écoliers qu'on aurait pu admettre de plus”<sup>24</sup>

Le progrès des pensionnats, les allégations des maîtres-écrivains montrent par ailleurs le succès remporté par l'Enseignement des Frères des Ecoles chrétiennes auprès de la bourgeoisie. Alors que les indigents, dont

<sup>23</sup> Archives départementales de la Seine-Maritime. D 341.

<sup>24</sup> Archives départementales d'Ille et Vilaine, C 535.

l'assiduité est incertaine, et que le moindre évènement malheureux dans la famille peut contraindre à abandonner d'un jour à l'autre, et définitivement, toute fréquentation scolaire, ne vont pas plus loin, que les rudiments-apprendre à lire, à écrire, et dans le meilleur des cas à compter les enfants de la bourgeoisie sont seuls à profiter pleinement des préceptes de la „Conduite des Ecoles”, le manuel pédagogique mis au point par Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de la Congrégation, et dont les recommandations, établies dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, préparent en fait, par la forme et le contenu de l'enseignement qu'elles prônent, l'école primaire élémentaire et l'école primaire supérieure telles qu'elles se constitueront en France à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Etudier les causes et les conséquences de cet intérêt d'une fraction de la bourgeoisie pour cet enseignement pratique, „pensé en termes de métier”<sup>25</sup> serait un tout autre sujet; il convenait cependant de signaler le fait.

Au sein même de cette bourgeoisie, certains éléments, parmi les plus éclairés, continuent d'ailleurs à prôner l'instruction des plus pauvres, mais dans une perspective tout à fait différente des intentions charitables exprimées jusqu'alors par de pieux donateurs. L'école, nécessairement gratuite pour les indigents, devient un facteur d'ordre, un moyen, comme l'Hôpital général, d'encadrer les pauvres et d'endiguer leur turbulence. La morale qu'on y enseigne, partisans et adversaires de l'instruction populaire s'accordent là-dessus, favorise la stabilité sociale. Mais le fait le plus nouveau est le besoin ressenti par certains milieu d'une main-d'oeuvre plus qualifiée: „il y en a plusieurs, déclare Mgr de la Marche, évêque de Léon, parlant en 1787 des enfants de Brest, qui pourraient être employés dans la marine de préférence à des étrangers s'ils avaient été instruits”<sup>26</sup>. Si l'Eglise utilise cette argumentation, qui n'est en aucune manière dans sa tradition pastorale et charitable, c'est que, sans doute, elle remontre désormais un certain écho. Et ce n'est pas un hasard si les municipalités qui ont, mieux que les autres, accueilli les Frères des Ecoles chrétiennes sont celles de villes, comme Rouen, Saint-Malo, Brest, et même Nantes, où l'économie d'échanges est active. Ainsi la fraction la plus éclairée de la bourgeoisie, celle qui se trouve la plus liée, dès le 18<sup>e</sup> siècle, aux activités d'avenir, commence à bien apercevoir que les progrès de l'économie rendent indispensable, désormais, le recours à des éléments issus du peuple, auxquels on donnera une éducation adaptée aux besoins de l'économie.

Ce dernier point de vue que, volontairement, nous ne faisons qu'effleurer au passage, ne doit pas être oublié; à la veille de la Révolution,

<sup>25</sup> A. Prevost, *L'enseignement technique chez les Frères des Ecoles chrétiennes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, p. 13.

<sup>26</sup> Archives départementales de l'Ille et Vilaine, C 596.

il est cependant minoritaire. Par contre l'évolution démographique, économique et idéologique accroît notablement, dans les trente dernières années de l'Ancien Régime, les difficultés de l'enseignement charitable dans les villes. La hausse des prix, qui fait sentir ses effets après 1760, pénalise les détenteurs de revenus fixes en argent, qui constituent l'essentiel des ressources des Frères des Ecoles chrétiennes; d'autres ordres plus anciens, et qui avaient du bien au soleil, ont sans doute beaucoup moins souffert. Quoi qu'il en soit, chez les uns comme chez les autres, l'accroissement de la population et le développement plus rapide encore de nombreuses villes, demanderaient un nouvel effort en faveur de l'éducation populaire. Mais le coeur n'y est plus: aucun ordre nouveau ne se crée pour cette tâche, et les dons et legs divers se raréfient. Dans les villes le niveau de l'instruction des couches populaires commence à baisser, et dans les quartiers pauvres un véritable phénomène de prolétarisation culturelle apparaît.

On a souvent dit que la Révolution française, en supprimant les ordres religieux, avait provoqué une régression de l'instruction en France. Le fait est à priori probable, même s'il reste à prouver. Mais la Révolution ne ferait, dans cette éventualité, qu'accélérer un phénomène commencé bien avant elle et qui sans elle aurait peut-être eu, sur une durée plus longue, la même importance. Dans les quatre provinces occidentales de la France, c'est vers les années 1760 que commence avec la crise des écoles charitables, la stagnation, et, en plus d'un endroit, le recul de l'alphabétisation dans les milieux populaires urbains.